
Commission de la santé et des services sociaux

**L'ÉTUDE DES CRÉDITS
2013-2014**

OFFICE
DES PERSONNES HANDICAPÉES
DU QUÉBEC

RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire :	12
➤ entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux proposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014.	
2. L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment :	13
➤ les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes, cartes d'affaires etc.);	
➤ les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication;	
➤ les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute information;	
➤ les coûts reliés aux photos officielles; et	
➤ tout autre coût le cas échéant.	
3. Liste des voyages Hors Québec pour l'année financière 2012-2013 :	14
➤ les endroits et dates du départ et du retour;	
➤ une copie des programmes et rapports de voyage ou de mission; les personnes rencontrées;	
➤ le coût ventilé par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;	
➤ les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;	
➤ pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;	
➤ la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant;	
➤ les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage;	
➤ la copie des rapports de mission;	
➤ les investissements annoncés, le cas échéant.	
4. Pour chaque voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes :	15
➤ l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;	
➤ les coûts ventilés;	
➤ le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;	
➤ pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	

5. Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme : 16
- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
 - le nom des firmes de publicité retenues;
 - le nom des fournisseurs;
 - le mode d'octroi de chaque contrat;
 - le but visé par chaque dépense;
 - pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

6. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : 21
- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
 - le but visé par chaque dépense;
 - s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un événement : le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi.

PLQ : le nombre d'événements ventilé par type d'événements.

7. La liste des dépenses en formation de communication : 23

Organisés par le ministère ou l'organisme :

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;
- le but visé par chaque dépense;

Organisés par une firme externe :

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;
- le nom de la ou des firmes de publicité;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le nom des fournisseurs;
- le but visé par chaque dépense.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat : 24
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - l'échéancier;
 - le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant : 30
- le nombre d'autorisations;
 - le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
 - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - le montant accordé;
 - les motifs de la demande;
 - tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel depuis le 31 août 2012 en indiquant : 31
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - le mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'octroi par soumission, le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11. Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère. 32
12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année financière 2003-2004, indiquer : 33
- le nom du projet;
 - la nature du projet;
 - l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - le coût initial prévu pour la réalisation du projet;
 - les plus récentes estimations du coût du projet;
 - les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.

13. Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, le montant, pour l'année 2012-2013 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : 34

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- l'ameublement;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec, b) à l'extérieur du Québec.

PLQ :

- les distributeurs d'eau de source;
- location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles;
- location et entretien de la machine à café;
- location ou achat d'encadrement.

14. Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et pour le ministère et les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses suivantes reliées à la téléphonie : 35

- le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés;
- le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- le nombre de minutes utilisées.

PLQ :

- les coûts de résiliation;
- les ordinateurs portables.

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

36

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et plus**;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et moins**;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires;
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme en relevant, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

16. Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction :

50

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées);
- b) nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) nombre de départs à la retraite prévus pour 2013-2014 et 2014-2015 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées);
- d) nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux : 51
- l'emplacement de la location;
 - le coût de la location;
 - le coût de location au mètre carré;
 - la superficie totale pour chaque local;
 - la superficie totale réellement occupée;
 - la superficie inoccupée;
 - le propriétaire de l'espace loué;
 - la durée du bail;
 - les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2012.
- PLQ : le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2011 à ce jour. 54
19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013, en indiquant pour chaque individu : 55
- la date de l'entrée en fonction;
 - le titre de la fonction;
 - l'adresse du port d'attache;
 - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - la prime de départ versée, le cas échéant;
 - le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - la liste du personnel politique incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - la description de tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2012;
 - le nombre total d'employés au cabinet;
 - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
20. Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant : 56
- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : 61
- le poste initial;
 - le salaire;
 - le poste actuel, s'il y a lieu;
 - la date de mise en disponibilité;
 - les prévisions pour 2013-2014.

22. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2011-2012. 62
23. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme, incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions 2013-2014. 63
24. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : 64
- le nom de la personne;
 - le poste occupé;
 - le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);
 - l'assignation initiale;
 - la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
25. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : 65
- le nom de la personne;
 - le poste occupé;
 - le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);
 - l'assignation initiale; la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
26. Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : 66
- les clubs privés ou autres;
 - les billets de saison, les loges;
 - aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique etc.;
 - sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.).
27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : 67
- le nom du site Web;
 - le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site;
 - les coûts de construction du site;
 - les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
 - la fréquence moyenne de mise à jour.
28. Nominations, depuis le 1^{er} avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres : 69
- la liste;
 - les mandats;
 - les contrats octroyés pour chaque mandat;
 - le résultat du travail effectué;
 - les échéances prévues;
 - les sommes impliquées.

29. Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites et rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions. 70
30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 : 71
- les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - le nombre total de demandes reçues;
 - le nombre total de demandes rejetées;
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
31. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 31 août 2012 : 72
- le coût (déplacements, etc.);
 - le nombre de ressources affectées;
 - le nombre de rencontres;
 - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
32. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 31 août 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. 73
33. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014. 74
34. Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014. 75
35. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement depuis le 31 août 2012 et prévisions 2013-2014. 76
36. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. 77
37. Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées. 78

38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis. 85
39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ. 86
- PLQ : incluant des montants versés pour bris de contrat.
40. Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée ? 87
- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
 - Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.
41. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covérification octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat : 88
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - l'échéancier;
 - le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
42. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : 89
- la ou les dates des travaux;
 - les coûts;
 - le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale. 90
44. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme. 91
45. Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014. 92

46. Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite; la démission; la révocation pour incompetence; la révocation pour incapacité; la fin d'emploi; le décès; la mise à pied; la destitution; toute autre raison. 93
47. Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds. 94

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 1

La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire :

- entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux proposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014.

RÉPONSE NO 1

L'information est disponible dans le budget de dépenses 2013-2014.

QUESTION NO 2

L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment :

- les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes, cartes d'affaires etc.);
- les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication;
- les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute information;
- les coûts reliés aux photos officielles; et
- tout autre coût le cas échéant.

RÉPONSE NO 2

La réponse à cette question est fournie à la question n° 42.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 3

Liste des voyages Hors Québec pour l'année financière 2012-2013 :

- les endroits et dates du départ et du retour;
- une copie des programmes et rapports de voyage ou de mission; les personnes rencontrées;
- le coût ventilé par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant;
- les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage;
- la copie des rapports de mission;
- les investissements annoncés, le cas échéant.

RÉPONSE NO 3

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a effectué aucun voyage hors Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 4

Pour chaque voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes :

- l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- les coûts ventilés;
- le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

RÉPONSE NO 4

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a effectué aucun déplacement en avion ou en hélicoptère au Québec.

QUESTION NO 5

Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme :

- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
- le nom des firmes de publicité retenues;
- le nom des fournisseurs;
- le mode d'octroi de chaque contrat;
- le but visé par chaque dépense;
- pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

RÉPONSE NO 5

Dépenses en publicité

- Moins de 25 000 \$

Voir tableau de la page suivante.

- Plus de 25 000 \$

L'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

5. Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel et organisme):

A – CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$

- 1) Travaux reliés à la conception graphique du matériel promotionnel et des publicités (Affiches, dépliants, bandeau électronique, encarts, conception de publicités)

Coûts : 3 587 \$

But : Concevoir et réaliser divers travaux de conception graphique pour les outils promotionnels de l'Office

Firme de publicité : Aucune

Fournisseurs :

- Odace communication
- Absolu communications marketing
- Sérigraphie Élite

Mode d'octroi du contrat : Sur contrats négociés

- 2) Travaux reliés à l'impression (Affiches, encarts, para-post)

Coûts : 9 271 \$

But : Réaliser les travaux d'impression du matériel promotionnel de la SQPH, du Prix et pour l'Office

Firme de publicité : Aucune

Fournisseurs :

- Imprimerie Transcontinental
- Imprimerie Héon et Nadeau
- Sérigraphie Élite

Mode d'octroi du contrat : Sur contrats négociés

3) Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel et organisme) :

Coût : 12 360 \$

But : Promouvoir la SQPH, le Prix APE et l'Office dans le cadre de différents événements

Firmes de publicité : Aucune

Fournisseurs :

- Association des sourds du Centre-du-Québec
- Association locale pour personnes handicapées des chenaux
- SEMO Mauricie
- Magazine La Quête (2)
- La Relance Outaouais
- L'itinéraire
- Association des devenus sourds et des malentendants du Québec
- Métromédias CMR plus inc.
- Centre de services partagés du Québec

Mode d'octroi du contrat : Sur contrats négociés

4) Commandites

Coût : 27 880 \$

But : Organismes bénéficiaires

Organismes bénéficiaires

- L'Arc-en-ciel, Regroupement de parents et de personnes handicapées
 - Pièce de théâtre « Meurs donc Léontine » 10 juin 2012
- Fédération québécoise du loisir en institution
 - Symposium annuel 4 et 5 octobre 2012
- Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière
 - Rassemblement Mandala 2012
- Handicap Soleil inc.
 - 20^e anniversaire – 24 sept. 2012
- École Joseph-Charbonneau
 - Séance de photos pour la persévérance scolaire des élèves handicapés
- Association des handicapés adultes de la Mauricie inc.
 - 60^e anniversaire – 15 déc. 2012
- Table de concertation du loisir des personnes ayant une déficience intellectuelle de la MRC Drummond
 - Tournoi provincial de hockey balle – 16 et 17 mars 2013
- Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
 - 4^e salon Prendre sa place – 29 au 31 mai 2012
- Regroupement des organismes de promotion pour personnes handicapées de la Mauricie
 - 25^e anniversaire – 19 avril 2012

- Fabrique des allumés
 - Salaire d'une coordonnatrice de personnes handicapées qui font des bougies artisanales
- Association des sourds de l'Estrie inc.
 - Journée mondiale des Sourds de l'Estrie – 29 sept. 2012
- Association québécoise pour la réadaptation psychosociale
 - 16^e colloque – 31 oct. au 2 nov. 2012
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
 - Effectuer des travaux reliés à la compensation équitable et à l'accompagnement
- Accessibilité Web et gouvernance en ligne
 - Journée de conférence dédiée à l'accessibilité du Web (A11Y Québec 2012) 9 oct. 2012
- Centre de recherche pour l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap
 - Festival du film « Un regard sur le handicap » 21 au 28 mars 2013

5) Communiqués de presse

Coût : 312 \$

- L'Office des personnes handicapées du Québec souligne la sortie attendue du rapport indépendant sur la mise en oeuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale
- L'Office des personnes handicapées du Québec dévoile les lauréats 2012 du Prix À part entière!
- Kéroul, lauréat national du Prix À part entière!
- Le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement du Bas-Saint-Laurent lauréat du Prix À part entière
- La Chaîne de travail adapté lauréate du Prix À part entière pour la région du Saguenay–Lac-St-Jean
- Entr'actes lauréat du Prix À part entière pour la région de la Capitale-Nationale
- Monsieur François Dubois, lauréat du Prix À part entière pour la région de la Mauricie
- Monsieur Luc Gagnon, lauréat du Prix À part entière pour la région de l'Estrie
- Les Muses : centre des arts de la scène, lauréat du Prix À part entière pour la région de Montréal
- Prix À part entière 2012, l'Outaouaise Marie-Claude Tousignant récolte une mention d'honneur!
- Madame Carole Grenier, lauréate du Prix À part entière pour la région de l'Outaouais
- Les Intrépides de Rouyn-Noranda lauréat du Prix À part entière pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue
- L'Association des handicapés adultes de la Côte-Nord lauréate du Prix À part entière
- Madame Carmen Macameau, lauréate du Prix À part entière pour la région Nord-du-Québec
- Le Centre La Joie de Vivre, lauréat du Prix À part entière pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

- Le centre d'équithérapie La Remontée, lauréat du Prix À part entière pour la région Chaudière-Appalaches
- Madame Diane Melnitzky, lauréate du Prix À part entière pour la région Laval
- Le Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier, lauréat du Prix À part entière pour la région de Lanaudière
- Monsieur Michel Bélanger, lauréat du Prix À part entière pour la région des Laurentides
- L'Association des personnes handicapées physiques Cowansville et région, lauréate du Prix À part entière
- Le Comité consultatif de la politique d'accessibilité universelle de la Ville de Victoriaville, lauréat du Prix À part entière, région Centre-du-Québec
- Super spectacle « INCLUSIF » : Martin Deschamps souligne ses dix ans à titre de porte-parole de la Semaine québécoise des personnes handicapées
- L'Office des personnes handicapées du Québec salue le lancement du Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans
- L'Office des personnes handicapées du Québec salue l'annonce d'un investissement de 35 M\$ pour améliorer l'offre de service aux personnes handicapées et à leur famille

TOTAL CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$: 53 410 \$

B – CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

L'information relative aux contrats de plus de 25 000 \$ se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

QUESTION NO 6

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
- le but visé par chaque dépense;
- s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un événement : le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi.

PLQ : le nombre d'événements ventilé par type d'événements.

Q6 Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.)

a) **Semaine québécoise des personnes handicapées**

	Coût de l'édition du 1 ^{er} au 7 juin 2011	Coût de l'édition du 1 ^{er} au 7 juin 2012
Matériel de promotion, impression et divers contrats (1) (2)	47 630 \$	50 045 \$
CT réception et déplacement	8 820 \$	8 748 \$
Timbres et services de messagerie	16 997 \$	15 900 \$
Total	73 447 \$	74 693 \$

Octroi Programme de soutien aux organismes de promotion « Volet SQPH » (budget de transfert)	158 894 \$	146 322 \$
---	------------	------------

(1) Porte-parole, publicité radio, interprètes, site Web, montage vidéo, etc.

(2) Exclut le prix hommage APE

La Semaine québécoise des personnes handicapées a pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la population québécoise à l'importance du respect des différences dans la société, en faisant connaître les réalités vécues par les personnes handicapées, afin de favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

b) **Prix À part entière 2012**

	Coût de l'édition 2012
Matériel de promotion, impression et divers contrats (1) (2)	107 441 \$
CT réception et déplacement	35 213 \$
Timbres et services de messagerie	2 827 \$
Total	145 481 \$

(1) Porte-parole, bourses, publicité, interprètes, site Web, montage vidéo, etc.

Remis au deux ans, le Prix À part entière vise à rendre hommage aux personnes ou aux organisations dont les réalisations ont contribué, de manière significative, à l'amélioration de la participation sociale des personnes handicapées, soit :

- par un engagement exemplaire (sur une longue période);
- par la mise en œuvre d'un projet, d'une activité ou d'un ensemble d'activités.

Ils ont pour but de mettre en valeur les réalisations qui s'inscrivent dans les trois défis que comporte la politique gouvernementale À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité, en contribuant au développement d'une société :

- inclusive;
- solidaire et plus équitable;
- respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille.

En 2012, le Prix À part entière en était à sa troisième édition. Dix-sept prix régionaux (un par région administrative), une mention d'honneur et un prix national ont été décernés. Les récipiendaires régionaux et de la mention d'honneur recevaient une médaille en bronze et une bourse de 1000 \$. Le lauréat national recevait un trophée en bronze et une bourse de 10 000 \$.

QUESTION NO 7

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisés par le ministère ou l'organisme :

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;
- le but visé par chaque dépense;

Organisés par une firme externe :

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;
- le nom de la ou des firmes de publicité;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le nom des fournisseurs;
- le but visé par chaque dépense.

RÉPONSE NO 7

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a eu aucune dépense en formation de communication.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 8

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- l'échéancier;
- le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 8

- Moins de 25 000 \$

Voir tableau de la page suivante.

- Plus de 25 000 \$

L'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

**Q8 - Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013.
Contrats de moins de 25 000 \$**

Nom du contractant	Objet du contrat	Montant
Absolu communication marketing	Concept publicité selon affiche 2010 - production 30 secondes + ajustement graphique du concept - montage message 15 sec.	1 604,00 \$
Académie Sylbert inc.	Formation Microsoft Office 2010	1 400,00 \$
Altilogix inc.	Support et maintenance licences Pytheas 2012-2013	3 173,49 \$
Ass. des employées et employés du gouvernement du Québec (AEGQ)	Grandes entrevues avec madame Céline Giroux - Le Journal - 11 juin Association des employés du gouvernement	2 000,00 \$
Ateliers T.A.Q. inc.	Projet colis promotionnel SQPH 2012	4 274,77 \$
Avion Rouge inc.	Montage graphique du rapport annuel de gestion 2011-2012	5 900,00 \$
Axiome relations publiques inc.	Service de relations publiques lors de la remise du prix APE 8 juin 2012	5 560,00 \$
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Annuaire 2012-2013	8 000,00 \$
Braille Jymico inc.	Transcription braille Rapport annuel de gestion 2011-2012	2 940,00 \$
C.O.F.A.P. inc. (Conseil et formation en adm. publique)	Formation - du 29 et 30 mai 2012	2 872,00 \$
Cellcom Rive-Sud	Logiciel Backup Entreprise Server v. 4.1.7.23	1 499,00 \$
Centre de gestion de l'équipement roulant [CGER]	Location de véhicule 2012-2013	8 500,00 \$
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Service de gestion intégrée des documents	9 997,00 \$
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	CSPQ-Courrier 2012-2013	15 000,00 \$
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Programme de formation à la gestion publique GR 102 pour Isabelle Émond	3 895,00 \$

Nom du contractant	Objet du contrat	Montant
Cinéall Production inc.	Traduction en LSQ Encart promotionnel du Site Web Services accessibles	1 220,13 \$
Cinéall Production inc.	Traduction en LSQ Express- vol. 6 no. 16	2 037,73 \$
Coba (Groupe Éducalivres inc.)	Droits d'utilisation annuel juillet 2012 à juillet 2013-	2 400,00 \$
Communication Demo inc.	Revue de presse écrite et électronique	18 600,00 \$
Consultants Longpré & associés inc., Les	Programme d'aide pour le personnel de l'OPHQ	9 000,00 \$
Corporate Express Canada, Inc.	Achats de papier et de fournitures	2 772,87 \$
Courrier parlementaire, Le (Publication Mass-Média inc.)	Courrier parlementaire - abonnement annuel	1 350,00 \$
CRDITED MCQ	Déchetage 2012-2013	1 541,00 \$
DGM sonorisation éclairage	Sonorisation, éclairage, scène spectacle 8 juin 2012	7 495,00 \$
Drummond Info Plus inc.	Licence Antivirus TrendMicro Worry Free Bussiness security niveau 51 - 250 U	1 902,00 \$
Drummond informatique ltée (Microage)	Micro ordinateurs portables Toshiba	7 245,00 \$
EBSCO Canada ltée	Abonnement Ebsco 2012-10-26 F.9155814	14 760,15 \$
Expocité	Contrat artiste SQPH + Location de salles pour événement 8 juin 2012 - Spectacle Martin deschamps	12 532,45 \$
Gaudet Éditeur ltée	Infobase Lois et Règlements du QC octobre 2012 à septembre 2013	1 885,00 \$
Gauthier, Claude (Vérification Interne)	Contrat de vérification pour attribution de subvention	4 750,00 \$
Glose communication inc.	Traduction LSP - Rapport sur l'organisation et la gestion des services d'interprétation visuelle et tactile, version synthèse	3 040,00 \$
Glose communication inc.	Traduction LSQ - Interprétation avec interprète entendante de l'Express-O vol. 6 no. 7 30 mars 2012	3 337,49 \$

Nom du contractant	Objet du contrat	Montant
Glose communication inc.	Traduction LSQ - Copies documents DVD - Lettre "Vos demandes formulées à l'Office - Express-O vol. 6 no. 8	4 025,36 \$
Glose communication inc.	Traduction LSQ - Express-O vol. 6 no. 9 - 8 mai 2012 et communiqué de presse du 20 avril 2012	5 615,12 \$
Glose communication inc.	Traduction LSQ - Expresso vol. 6 no. 12	3 163,56 \$
Glose communication inc.	Traduction LSQ - Expresso vol. 6 no. 13	3 649,42 \$
Glose communication inc.	Traduction LSQ - Expresso vol. 6 no. 10	2 025,44 \$
Glose communication inc.	Traduction LSQ - Expresso vol. 6 no. 11	1 799,77 \$
Glose communication inc.	Traduction LSQ - Expresso vol. 6 no. 14 édition spéciale	4 865,54 \$
Glose communication inc.	Traduction en LSQ - Expresso vol. 6 no. 15 - 4 oct. 2012	3 602,58 \$
Guilbault-Peacock, Nicole	Révision linguistique - rapport annuel de gestion 2011-2012	1 012,50 \$
Hewlett-Packard [Canada] Co.	Maintenance VmWare ESX pour l'année 2012-2013	1 428,00 \$
Hôtel Plaza Québec (3089-3242 Québec inc.)	Hébergement	2 069,27 \$
Impressions Alliance 9000 inc.	Agendas 2013 OPHQ	1 215,00 \$
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Impression Rapport annuel de gestion 2011-2012	3 213,00 \$
Imprimeries Transcontinental S.E.N.C.	Services d'impression	4 605,00 \$
Institut Nazareth et Louis-Braille	Adaptation format E-text mis en oeuvre de la politique APE - Bilan 2010-2011	1 190,00 \$
Institut Nazareth et Louis-Braille	Adaptation en format E-text Rapport annuel de gestion 2011-2012	1 225,00 \$
Institut Nazareth et Louis-Braille	Adaptation gros caractères Rapport annuel de gestion 2011-2012	1 001,00 \$
J. B. Deschamps inc.	Impression « Guide des programmes d'aide »	6 221,00 \$
Labranche transport inc.	Transport de colis	7 000,00 \$

Nom du contractant	Objet du contrat	Montant
Loca-Médic inc.	Location verticalisateur	2 450,00 \$
Makai inc.	Tournage de la remise des prix APE et du spectacle de Martin Deschamps 2012	1 200,00 \$
Métromédia CMR plus inc.	Produit annoncé Place des Arts métro - frais d'impression	1 315,00 \$
Métromédia CMR plus inc.	Capsules télévisées	1 210,00 \$
Meubles normalisés Québec [MNQ] inc.	Achats de mobilier de bureau	3 049,42 \$
Microage Sherbrooke	Matériel et accessoires informatiques	7 545,00 \$
Microage Sherbrooke	Disque de remplacement pour le SAN	1 111,50 \$
Ministre des Finances du Québec (ANQ)	Restaurant et services connexes	13 517,75 \$
Mondo In inc.	Services d'hébergement du serveur UNIX progiciel Intégré de bibliothèque Porfolio	24 123,79 \$
Mondo In inc.	Service de maintenance et soutien technique des logiciels Mondo In	2 306,13 \$
Motel Blanchet inc.	Hébergement et réservation de salle pour CA OPHQ 13-14-15 juin 2012	3 410,33 \$
Novell, Inc.	Licences Value 1 Bundle WorkStation Academic	5 700,00 \$
Odace Communication	Mise en page Bilan de la mise en oeuvre de la politique APE 2010-2011	3 264,00 \$
Point-Par-Point inc.	Transcription en braille documents	2 375,00 \$
Point-Par-Point inc.	Transcription braille - Rapport sur org. et la gestion des serv. régionaux d'interprétation visuelle et tactile	2 059,00 \$
Point-Par-Point inc.	Transcription braille Bilan 2011-2012 politique APE - consultation Parite 1 et annexe D	1 862,00 \$
Prêt à signer.	Traduction en LSQ Express-O vol. 6 no. 18 déc. 2012	3 080,00 \$

Nom du contractant	Objet du contrat	Montant
S.P.L. division services électriques inc.	Installation électrique pour spectacle Martin Deschamps 8 juin 2012	1 950,00 \$
Sécurité B.C. (2864-8244 Québec inc.)	Carte du contrôleur de la porte intérieure vitrée du 309 Brock	1 291,50 \$
Sérigraphie Élite inc.	158 Affiches Autobus OPHQ SQPH	2 893,36 \$
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	Traduction en LSQ document Passerelle Vol. 4 no. 1	1 847,60 \$
Société de Gestion Informatique Sogique inc.	Services annuels de téléaccès réseau (jetons) 2012-2013 OPHQ	5 368,00 \$
Société Parc-Auto du Québec (SPAQ)	Stationnement réservé à Montréal pour 3 mois	3 635,00 \$
Softchoice Corporation	Achats de licences (logiciels serveurs) Microsoft	1 408,66 \$
Som recherche et sondages	Sondage sur la satisfaction de la clientèle	10 275,00 \$
Teknion Roy & Breton inc.	Ameublements divers pour cloisons Tecknion 2012	2 298,05 \$
Teknion Roy & Breton inc.	Ajout de cloisons et autres fournitures pour siège social	1 851,80 \$
Teknion Roy & Breton inc.	Éléments pour panneaux bureaux	1 791,26 \$
Ville de Gatineau	Atelier de formation Inclusion et accessibilité à l'information Ville de Gatineau - Colloque municipalité accessible	2 500,00 \$

QUESTION NO 9

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :

- le nombre d'autorisations;
- le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- le montant accordé;
- les motifs de la demande;
- tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

RÉPONSE NO 9

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a aucun contrat qui a fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes public*.

QUESTION NO 10

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel depuis le 31 août 2012 en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- le mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- l'échéancier;
- dans le cas d'octroi par soumission, le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 10

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 11

Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.

RÉPONSE NO 11

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION NO 12

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année financière 2003-2004, indiquer :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- le coût initial prévu pour la réalisation du projet;
- les plus récentes estimations du coût du projet;
- les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.

RÉPONSE NO 12

Nom du projet : Gestion stratégique de l'information

Nature du projet

Actualisation de l'outillage de gestion des documents. Acquisition, implantation d'un logiciel de gestion intégré documentaire et formation du personnel.

Échéancier initial : Novembre 2012 – Juin 2013

Coût initial prévu : 119 000 \$

Plus récentes estimations du coût du projet : 119 000 \$

Coûts engendrés ventilés par année financière :

2012-2013 : 82 000 \$

2013 – 2014 : 37 000 \$

Coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet : 37 000 \$

Firme associée au développement du projet :

Société Irosoft

Somme versées jusqu'à ce jour : 82 000 \$

Contrat accordé via appel d'offre public

Montant du contrat : 119 000 \$

Date de signature : 6 août 2012

Pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour : 70 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 13

Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, le montant, pour l'année 2012-2013 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- l'ameublement;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec, b) à l'extérieur du Québec.

PLQ :

- les distributeurs d'eau de source;
- location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles;
- location et entretien de la machine à café;
- location ou achat d'encadrement.

RÉPONSE NO 13

MONTANT (\$) DE LA DÉPENSE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFICE		
1	La photocopie	
2	Le mobilier de bureau	
3	L'ameublement	
4	Les distributeurs d'eau de source	
5	Location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles	
6	Location et entretien de la machine à café	
7	Location ou achat d'encadrement	
8	Le remboursement des frais de transport	1 574,69 \$
9	Le remboursement des frais d'hébergement	1 190,87 \$
10	Le remboursement des frais de repas	2 196,30 \$
11	Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	
12	L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :	
	a) au Québec	608,84 \$
	b) à l'extérieur du Québec	- \$
	TOTAL	5 570,70 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 14

Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et pour le ministère et les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses suivantes reliées à la téléphonie :

- le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés;
- le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- le nombre de minutes utilisées.

PLQ :

- les coûts de résiliation;
- les ordinateurs portables.

RÉPONSE NO 14

MONTANT (\$) DE LA DÉPENSE		
1	Le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », iPhone ou autre type de téléphones intelligents ¹	55
2	Le nombre de téléavertisseurs utilisés	- \$
3	Les coûts d'acquisition des appareils	146,80 \$
4	Le coût d'utilisation des appareils	22 830,70 \$
5	Le nom des fournisseurs	Bell
6	le coût des contrats téléphoniques	- \$
7	Le nombre de minutes utilisées	Nil
8	Les coûts de résiliation	- \$
9	Les ordinateurs portables et les tablettes électroniques	7 245,00 \$
	TOTAL	30 277,50 \$

QUESTION NO 15

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et plus**;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et moins**;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires;
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme en relevant, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

Tableau 15 A - B

**Répartition du personnel, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones
et des communautés culturelles
2012-2013**

OPHQ 0538

Catégorie d'emploi	Effectif				Femmes		Hommes		* Communautés culturelles		Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones			
	Régulier	Occa	Total	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%		
Hors-cadre																		
35 ans et moins	0	0	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
plus de 35 ans	1	0	1	0,72%	1	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	1	0	1	0,72%	1	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Cadre																		
35 ans et moins	0	0	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
plus de 35 ans	7	0	7	5,04%	5	71,43%	2	28,57%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	7	0	7	5,04%	5	71,43%	2	28,57%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Personnel professionnel :																		
35 ans et moins	7	19	26	18,71%	20	76,92%	6	23,08%	4	15,38%	2	7,69%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
plus de 35 ans	52	6	58	41,73%	33	56,90%	25	43,10%	4	6,90%	6	10,34%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	59	25	84	60,43%	53	63,10%	31	36,90%	8	9,52%	8	9,52%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Personnel de bureau, technicien et assimilé :																		
35 ans et moins	5	3	8	5,76%	6	75,00%	2	25,00%	0	0,00%	1	12,50%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
plus de 35 ans	28	11	39	28,06%	36	92,31%	3	7,69%	1	2,56%	5	12,82%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	33	14	47	33,81%	42	89,36%	5	10,64%	1	2,13%	6	12,77%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total par GROUPE D'AGE:																		
35 ans et moins	12	22	34	24,46%	26	76,47%	8	23,53%	4	11,76%	3	8,82%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
plus de 35 ans	88	17	105	75,54%	75	71,43%	30	28,57%	5	4,76%	11	10,48%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	100	39	139	100,00%	101	72,66%	38	27,34%	9	6,47%	14	10,07%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%

* Communautés culturelles visées par l'application du programme d'accès: toute personne dont la langue maternelle est autre que le français ou qui est membre d'une minorité visible.

** Ces données excluent les étudiants, stagiaires et externes.

Source : données SAGIR en date du 2012-11-30

15. c) Nombre total de jours de maladie pris par le personnel (code 120)

Nombre total de jours de maladie 2012-2013	
	Personnel régulier et occasionnel
Cadres	20
Professionnels	253
Fonctionnaires	132
Total	405

15. d) Le nombre total et la ventilation du nombre de congés maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

15. e) Nombre total d'heures de travail supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires

2012-2013	PROFESSIONNELS RÉGULIERS ET OCCASIONNELS	FONCTIONNAIRES RÉGULIERS ET OCCASIONNELS	TOTAL PERSONNEL RÉGULIERS ET OCCASIONNELS
NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES	1 658	183	1 841
NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES COMPENSÉES	931	141	1 072
NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES PAYÉES (EN HEURES)	727	42	769
MONTANT PAYÉ (\$) POUR HEURES SUPPLÉMENTAIRES	32 406 \$	1 571 \$	33 977 \$

15. f) Nombre total de jours de vacances pris par le personnel

2012-2013 VACANCES POUR LE PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL	
CADRES	141,5
PROFESSIONNELS	1 253,5
FONCTIONNAIRES	725
TOTAL	2 120

NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL - 2012-2013

Catégorie d'emploi	Avril	Mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	Total
Cadres	21,5	12,0		59,0	17,0	15,0	6,0	11,0					141,5
Professionnels	13,0	30,0	108,0	348,0	700,0	10,5	22,0	22,0					1253,5
Fonctionnaires	37,5	36,0	58,0	238,5	294,0	27,5	29,5	4,0					725,0

Source : SAGIP au 2012-12-07

15. g) Nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

15. h) Nombre de plaintes pour harcèlement psychologique

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- 15 i) Nombre et répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme en relevant, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation.

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE - 2010-2011
EN PLACE AU 16 MARS 2011

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	HORS-CADRE	CADRES	PROFESSIONNELS			PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIENS			TOTAL
			RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	
BAS ST-LAURENT (RIMOUSKI)			2						2
SAGUENAY-LAC ST-JEAN (CHICOUTIMI)			1						1
LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC)		1	6	2	2		1	1	13
MAURICIE (TROIS-RIVIÈRES)		1	1		1			1	4
ESTRIE (SHERBROOKE)			2						2
MONTREAL (MONTREAL/LAVAL)		1	10	3	4	2		3	23
MONTÉRÉGIE (LONGUEUIL)			3	1					4
OUTAOUAIS (GATINEAU)			2						2
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (ROUYN)			2						2
COTE-NORD (BAIE-COMEAU)				1					1
GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (GASPÉ)					1				1
LANAUDIÈRE (JOLIETTE)			2						2
LAURENTIDES (ST-JÉRÔME)									0
CENTRE-DU-QUEBEC (DRUMMONDVILLE)	1	3	26	5	9	29	2	11	86
	1	6	57	12	17	31	3	16	143

***TOTAL DES EFFECTIFS EN PLACE AU 16 MARS 2011 (HORS-CADRE+CADRES+PROFESSIONNELS+PERS.BUREAU+TECH.)**
DONT 110 RÉGULIERS ET TEMPORAIRES (1 HC, 6 CADRES, 69 PROFESSIONNELS ET 34 FONCTIONNAIRES)

**RÉPARTITION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE - 2011-2012
EN PLACE AU 9 MARS 2012**

RÉGIONS ADMINISTRATIVES

BAS ST-LAURENT (*RIMOUSKI*) 01
 SAGUENAY-LAC ST-JEAN (*CHICOUTIMI*) 02
 LA CAPITALE NATIONALE (*QUÉBEC*) 03
 MAURICIE (*TROIS-RIVIÈRES*) 04
 ESTRIE (*SHERBROOKE*) 05
 MONTRÉAL (*MONTRÉAL/LAVAL*) 06
 MONTÉRÉGIE (*LONGUEUIL*) 16
 OUTAOUAIS (*GATINEAU*) 07
 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (*ROUYN*) 08
 COTE-NORD (*BAIE-COMEAU*) 09
 GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (*GASPÉ*) 11
 LANAUDIÈRE (*JOLIETTE*) 14
 LAURENTIDES (*ST-JÉRÔME*) 15
 CENTRE-DU-QUEBEC (*DRUMMONDVILLE*) 17

HORS-CADRE	CADRES	PROFESSIONNELS			PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIENS			TOTAL
		RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	
		2						2
		1		1				2
		5	2	3			1	11
	1	2		1				4
		2						2
	1	10	3	4	1		2	21
		2	2					4
		1		1				2
		2						2
			1					1
			1	1				2
		2						2
				1				1
1	5	23	3	7	28	2	10	79
1	7	52	12	19	29	2	13	135

**TOTAL PERSONNEL EN PLACE AU 9 MARS 2012 (HORS-CADRE + CADRES + PROFESSIONNELS + PERS. BUREAU ET TECHNICIENS)= 135
DONT 103 RÉGULIERS ET TEMPORAIRES (1 HC, 7 CADRES, 64 PROFESSIONNELS ET 31 FONCTIONNAIRES)**

* Source: Données de Sagir en date du 2012-03-09

**RÉPARTITION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE - 2012-2013
EN PLACE AU 30 NOVEMBRE 2012**

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	HORS-CADRE	CADRES	PROFESSIONNELS			PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIENS			TOTAL
			RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	
BAS ST-LAURENT (<i>RIMOUSKI</i>) 01			2						2
SAGUENAY-LAC ST-JEAN (<i>CHICOUTIMI</i>) 02			1		1				2
LA CAPITALE NATIONALE (<i>QUÉBEC</i>) 03		1	7		2	2			12
MAURICIE (<i>TROIS-RIVIÈRES</i>) 04		1	2		1				4
ESTRIE (<i>SHERBROOKE</i>) 05			2						2
MONTREAL (<i>MONTREAL/LAVAL</i>) 06		1	12		6	1		4	24
MONTÉRÉGIE (<i>LONGUEUIL</i>) 16			3		1				4
OUTAOUAIS (<i>GATINEAU</i>) 07					1				1
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (<i>ROUYN</i>) 08			1						1
COTE-NORD (<i>BAIE-COMEAU</i>) 09			1						1
GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (<i>GASPÉ</i>) 11			1		1				2
LANAUDIÈRE (<i>JOLIETTE</i>) 14			2						2
LAURENTIDES (<i>ST-JÉRÔME</i>) 15					1				1
CENTRE-DU-QUEBEC (<i>DRUMMONDVILLE</i>) 17	1	4	25		11	30		10	81
	1	7	59	0	25	33	0	14	139

**TOTAL PERSONNEL EN PLACE AU 2012-11-30 : 139 PERSONNES (1 HORS-CADRE + 7CADRES + 84 PROFESSIONNELS + 47 PERS. BUREAU ET TECHNICIENS)
DONT 100 RÉGULIERS ET TEMPORAIRES (1 HC, 7 CADRES, 59 PROFESSIONNELS ET 33 FONCTIONNAIRES)**

Les données pour le personnel temporaire sont incluses avec le personnel régulier

* Source : Données SAGIR en date du 2012-11-30

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL

PRIMES CHEF D'ÉQUIPE + COMPLEXITÉ SUPÉRIEURE + NIVEAU DE COMPLEXITÉ PLUS ÉLEVÉ

ANNÉE FINANCIÈRE	NIVEAU EXPERT (10 %)			NIVEAU ÉMÉRITE (15 %)			TOTAL		
	FEMME	HOMME	TOTAL	FEMME	HOMME	TOTAL	FEMME	HOMME	TOTAL
2010-2011	2	6	8	0	0	0	2	6	8
2011-2012	1	5	6	0	0	0	1	5	6
2012-2013	3	5	8				3	5	8

Source : Données SAGIR en date du 2012-11-30

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (OPHQ)
EMPLOYÉES OU EMPLOYÉS AYANT UN SALAIRE SUPÉRIEUR À L'ÉCHELLE DE TRAITEMENT
PRÉVUE AU 1^{er} AVRIL DE L'ANNÉE FINANCIÈRE

ANNÉE FINANCIÈRE	PROFESSIONNEL			PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIEN			GRAND TOTAL
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	
2010-2011	-	-	-	-	-	-	0
2011-2012	-	-	-	-	-	-	0
2012-2013	-	-	-	-	-	-	0

*

Source : Données SAGIR en date du 2012-11-30

RÉPARTITION DES POSTES (136 ETC AUTORISÉS) PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR TERRITOIRE DE TRAVAIL - 2010-2011**DIRECTIONS****SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE)**

DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

SERVICE JURIDIQUE (SJ)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA) + SER

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES COMMUNICATIONS (DSAC)

DIRECTION DE L'INTERVENTION NATIONALE (DIN)

DIRECTION DU PARTENARIAT ET DE L'INTERVENTION INDIVIDUELLE

▪ DRUMMONDVILLE (Soutien pers.+ SOP et PSE + Formation)

▪ MONTRÉAL + CENTRE DE DOCUMENTATION + Formation

▪ QUÉBEC + Formation

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'OUEST (DICRO)

▪ MONTRÉAL (Montréal/Laval)

▪ MONTÉRÉGIE (Longueuil)

▪ GATINEAU (Outaouais)

▪ ROUYN (Abitibi-Témiscamingne)

▪ ST-JÉRÔME (Laurentides)

▪ JOLIETTE (Lanaudière)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DU CENTRE (DICRC)

▪ TROIS-RIVIÈRES (Mauricie)

▪ DRUMMONDVILLE (Centre-du-Québec)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'EST (DICRE)

▪ QUÉBEC (Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches)

▪ RIMOUSKI (Bas - Saint-Laurent)

▪ GASPÉ (Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine)

▪ CHICOUTIMI (Lac St-Jean)

▪ BAIE-COMEAU (Côte-Nord - Nord-du-Québec)

▪ SHERBROOKE (Estrie)

SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE) - TOTAL**RÉGIONS - TOTAL****SIÈGE SOCIAL / RÉGIONS - GRAND TOTAL**

HORS-CADRE	CADRE SUP.	PROFESSIONNEL	TECHNICIENS	PERS. BUREAU	TOTAL
1			1		2
		2		1	3
		1	1		2
	1	9	2	2	14
	1	12	10	5	28
	1	12		3	16
	1	1		2	4
		3	6	1	10
		9	1		10
		4			4
	1			3	4
		5			5
		3			3
		2			2
		2			2
		2			2
		2			2
	1			1	2
		2			2
		1			1
	1			3	4
		5			5
		2			2
		2			2
		1			1
		2			2
		2			2
1	4	41	20	14	80
0	3	45	1	7	56
1	7	86	21	21	136

136 ETC AUTORISÉS, CIBLE D'UTILISATION FIXÉE À 131 ETC, CONSOMMATION DE 129,9 ETC

RÉPARTITION DES POSTES (134 ETC AUTORISÉS) PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR TERRITOIRE DE TRAVAIL - 2011-2012
DIRECTIONS
SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE)
DIRECTION GÉNÉRALE (DG)
SERVICE JURIDIQUE ET SECRETARIAT GÉNÉRAL (SJSJG)
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA)
SERVICE DE SOUTIEN À LA PERSONNE (SSP)

• MONTRÉAL

• QUÉBEC

* Trois-Rivières

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES RELATIONS PUBLIQUES (DSARP)
DIRECTION DE L'INTERVENTION NATIONALE (DIN)

• MONTRÉAL

TROIS-RIVIERES

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA RECHERCHE ET DES COMMUNICATIONS ORGANISATIONNELLES
DIRECTION DU PARTENARIAT ET DE L'INNOVATION (DPI)

• MONTRÉAL (Centre de documentation + Formation)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'OUEST (DICRO) Montréal

• MONTRÉAL (Montréal/Laval)

• MONTÉRÉGIE (Longueuil)

• GATINEAU (Outaouais)

• ROUYN (Abitibi-Témiscamingne)

• ST-JÉRÔME (Laurentides)

• JOLIETTE (Lanaudière)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'EST (DICRE) Drummondville
DICRE Québec

• QUÉBEC (Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches)

• TROIS-RIVIÈRES (Mauricie)

• DRUMMONDVILLE (Centre-du-Québec)

• RIMOUSKI (Bas - Saint-Laurent)

• GASPÉ (Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine)

• CHICOUTIMI (Lac St-Jean) Saguenay

• BAIE-COMEAU (Côte-Nord - Nord-du-Québec)

• SHERBROOKE (Estrie)

SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE) - TOTAL
RÉGIONS - TOTAL
SIÈGE SOCIAL / RÉGIONS - GRAND TOTAL
134 ETC AUTORISÉS, CIBLE D'UTILISATION FIXÉE À 129 ETC, CONSOMMATION DE 128,1 ETC

HORS-CADRE	CADRE SUP.	PROFESSIONNEL	TECHNICIENS	PERS. BUREAU	TOTAL
1			1	1	3
		2	1	1	4
	1	4	1	1	7
		1	5	3	9
		6			6
		3			3
		1			1
	1	6	7	3	17
		11		3	14
		1			1
	1				1
	1	11	3	2	17
	1	4		2	7
		3	1		4
	1			3	4
		5			5
		3			3
		1			1
		2			2
		1			1
		2			2
				1	1
	1	1		2	4
		5			5
		2			2
		1			1
		2			2
		2			2
		2			2
		1			1
		2			2
1	4	40	18	17	80
0	3	45	1	5	54
1	7	85	19	22	134

 Source: données de Sapir en date du 2012-02-08
 2013-01-15 07:44 AM Q15M PAGE 2-REP-AR

RÉPARTITION DES POSTES (134 ETC AUTORISÉS) PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR TERRITOIRE DE TRAVAIL - 2012-2013

DIRECTIONS
SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE)
DIRECTION GÉNÉRALE (DG)
SERVICE JURIDIQUE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SJSJG)
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA)
SERVICE DE SOUTIEN À LA PERSONNE (SSP)
• MONTRÉAL
• QUÉBEC
* Trois-Rivières
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES RELATIONS PUBLIQUES (DSARP)
DIRECTION DE L'INTERVENTION NATIONALE (DIN)
• MONTRÉAL
TROIS-RIVIERES
DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA RECHERCHE ET DES COMMUNICATIONS ORGANISATIONNELLES
• MONTRÉAL
DIRECTION DU PARTENARIAT ET DE L'INNOVATION (DPI)
• MONTRÉAL (Centre de documentation + Formation)
TROIS-RIVIERES
DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'OUEST (DICRO) Montréal
• MONTRÉAL (Montréal/Laval)
• MONTÉRÉGIE (Longueuil)
• GATINEAU (Outaouais)
• ROUYN (Abitibi-Témiscamingne)
• ST-JÉRÔME (Laurentides)
• JOLIETTE (Lanaudière)
DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'EST (DICRE) Drummondville
DICRE Québec
• QUÉBEC (Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches)
• TROIS-RIVIÈRES (Mauricie)
• DRUMMONDVILLE (Centre-du-Québec)
• RIMOUSKI (Bas - Saint-Laurent)
• GASPÉ (Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine)
• CHICOUTIMI (Lac St-Jean) Saguenay
• BAIE-COMEAU (Côte-Nord - Nord-du-Québec)
• SHERBROOKE (Estrie)
SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE) - TOTAL
RÉGIONS - TOTAL
SIÈGE SOCIAL / RÉGIONS - GRAND TOTAL

HORS-CADRE	CADRE SUP.	PROFESSIONNEL	TECHNICIENS	PERS. BUREAU	TOTAL
1			1	1	3
		2,6		1	3,6
	1	4,6		2	7,6
		1	5	3	9
		8			8
		3			3
		1			1
	1	7	7	3,8	18,8
		11		3	14
		1			1
	1				1
	1	9	3	2	15
		1			1
	1	4	1	1	7
		2	1		3
		1			1
	1			2	3
		5			5
		3			3
		1			1
		2			2
		1			1
		2			2
				1	1
	1			2	3
		5			5
		1			1
		1			1
		2			2
		2			2
		2			2
		1			1
		2			2
1	4	40,2	17	17,8	80
0	3	46	1	4	54
1	7	86,2	18	21,8	134

134 ETC AUTORISÉS, CIBLE D'UTILISATION FIXÉE À 129 ETC, PRÉVISION DE CONSOMMATION DE 127,73 ETC

Source: données de Sagir en date du 2013-01-11

QUESTION NO 15 N)

Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

RÉPONSE NO 15 N)

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 16

Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction :

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées);
- b) nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) nombre de départs à la retraite prévus pour 2013-2014 et 2014-2015 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées);
- d) nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

RÉPONSE NO 16

Nombre de départs à la retraite en 2012-2013	7
Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines	4
Nombre de départs à la retraite prévu pour 2013-2014	9
Nombre de départs à la retraite prévu pour 2014-2015	5
Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats	1

QUESTION NO 17

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

- l'emplacement de la location;
- le coût de la location;
- le coût de location au mètre carré;
- la superficie totale pour chaque local;
- la superficie totale réellement occupée;
- la superficie inoccupée;
- le propriétaire de l'espace loué;
- la durée du bail;
- les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2012.

PLQ : le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

17. LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AU 30 NOVEMBRE 2012

EMPLACEMENT	SUPERFICIE		COÛT DE LOCATION		COÛTS DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2011-2012	NATURE DES TRAVAUX	DURÉE DU BAIL
	LOUÉE	INOCCUPÉE	AU MÈTRE CARRÉ	COÛT TOTAL (ANNUEL)			
	(m ²)	(m ²)	(\$)	(\$)			
1	625, boul. Laflèche, Baie-Comeau	81,64		205 \$	17 203 \$	Nil	Échéance 2015-06-14 Corporation Headway Ltée
2	1299, avenue Champs-Élysées, Chicoutimi	76		151 \$	11 762 \$	Nil	Échéance 2015-03-31 CIDIC Ltée
3	309, rue Brock, Drummondville	2095,47		188 \$	416 671 \$	768 \$ Stores 320 \$ Ajustement de cloisons 1 292 \$ Carte du contrôleur de la porte vitrée rue Brock 2 109 \$ Carte du contrôleur de la porte vitrée rue Brock	Propriété de la SIQ
3b	Entrepôt (507, Lindsay)	378,39		59 \$	22 889 \$	Nil	Échéance 2011-03-31 mais reconduit - Société canadienne des postes
4	96, Montée de Sandy-Beach, Gaspé	91,72		201 \$	19 508 \$	Nil	Propriété de la SIQ
5	170, rue Hôtel-de-Ville, Gatineau	15,00		337 \$	4 047 \$	Nil	Propriété de la SIQ
6	500, boul. René-Lévesque O., Montréal	981,8		343 \$	346 062 \$	101 \$ Réaménagement 116 \$ Serrurier	Échéance 2028-03-31 Édifice 500, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal Propriété de Alfid

17. LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AU 30 NOVEMBRE 2012

EMPLACEMENT	SUPERFICIE		COÛT DE LOCATION		COÛTS DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2011-2012	NATURE DES TRAVAUX	DURÉE DU BAIL
	LOUÉE	INOCCUPÉE	AU MÈTRE CARRÉ	COÛT TOTAL (ANNUEL)			
	(m ²)	(m ²)	(\$)	(\$)			
7	337, rue Moreault, Rimouski	99,24		136 \$	14 129 \$	Nil	Propriété de la SIQ
8	255, avenue Principale, Rouyn-Noranda	89,68		164 \$	15 092 \$	Nil	Échéance 2014-10-31 Développement Tetra inc.
9	85, de Martigny ouest, St-Jérôme					900 \$	Réaménagement
	1er avril au 31 juillet 2012	81,79		167 \$	4 664 \$		
	1er août au 31 mars 2013	31,84		167 \$	8 742 \$		
10	979, rue De Bourgogne, Québec	406,55		183 \$	76 282 \$	212 \$	Réaménagement Échéance 2012-04-30 Fonds Placement Immobilier Cominar
11	200, rue Belvédère Nord, Sherbrooke	72,07		205 \$	15 177 \$	Nil	Échéance 2019-07-14 2423-5632 Québec inc.
12	100, rue Laviolette, Trois-Rivières	168,77		133 \$	23 099 \$	Nil	Propriété de la SIQ
13	201, Place Charles-Lemoyne, Longueuil	104,1		126 \$	13 518 \$	799 \$	Réaménagement Propriété de la SIQ
Commentaires							
14	40, rue Gauthier, Joliette			3 000 \$ par personne	6 000 \$		Entente avec le MESS
Total :					1 014 846 \$	6 617 \$	

Note : La Société immobilière du Québec est présentement responsable et en possession des baux.

QUESTION NO 18

Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2011 à ce jour.

RÉPONSE NO 18

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

QUESTION NO 19

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013, en indiquant pour chaque individu :

- la date de l'entrée en fonction;
- le titre de la fonction;
- l'adresse du port d'attache;
- le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- la prime de départ versée, le cas échéant;
- le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- la liste du personnel politique incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- la description de tâches;
- le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2012;
- le nombre total d'employés au cabinet;
- la masse salariale totale par cabinet pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013;
- le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

RÉPONSE NO 19

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 20

Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant :

- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
- la circonscription électorale;
- le montant attribué;
- le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

**20. LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2012-2013
À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC**

N ^o	Nom de l'organisme ou de la personne concernée	Montant attribué (\$)
1.	Madame Monique Lefebvre Directrice générale AlterGo 525, rue Dominion, bureau 340 Montréal (Québec) H3J 2B4	5 000,00 \$
2.	Madame Henriette Samuel Directrice générale SOS Handicapés 862, avenue St-Charles St-Lambert (Québec) J4P 2A4	2 000,00 \$
3.	Madame Louise Brassard Conseillère en communication et à la gestion de la qualité CRDITED du Bas-Saint-Laurent 325, rue Saint-Jean-Baptiste Est Rimouski (Québec) G5L 1Y8	1 000,00 \$
4.	Monsieur Bernard Angers Directeur général Chaîne de travail adapté (CTA) 750, rue des Pins Ouest Alma (Québec) G8B 7R3	1 000,00 \$
5.	Monsieur Jean-François F. Lessard Directeur général et artistique Entr'actes productions artistiques 870, avenue de Salaberry, bureau 109 Québec (Québec) G1R 2T9	1 000,00 \$
6.	Monsieur François Dubois 1644, rue Léon Balcer Trois-Rivières (Québec) G8Y 7E2	1 000,00 \$
7.	Monsieur Luc Gagnon Formateur Programme de formation FIS en entreprise Centre Saint-Michel 150, rue des Appalaches Austin (Québec) J1X 3W5	1 000,00 \$
8.	Madame Cindy Schwartz Directrice Les Muses, Centre des arts de la scène 5017, rue St-Hubert Montréal (Québec) H2J 2X9	1 000,00 \$
9.	Madame Carole Grenier 141, rue des Montagnais Gatineau (Québec) J9J 2M7	1 000,00 \$
10.	Monsieur Yvan Lehouiller Directeur général Les Intrépides de Rouyn-Noranda inc. 380, avenue Richard, bureau 100 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4L3	1 000,00 \$

N ^o	Nom de l'organisme ou de la personne concernée	Montant attribué (\$)
11.	Madame Stéphanie Jourdain Directrice générale Association des handicapés adultes de la Côte-Nord inc. 859, rue Bossé, bureau 103 Baie-Comeau (Québec) G5C 3P8	1 000,00 \$
12.	Madame Fanny Gilbert 6, rue Goéland Matagami (Québec) J0Y 2A0	1 000,00 \$
13.	Madame Nancy Kearney Coordonnatrice Centre La Joie de Vivre inc. 440, boulevard Pabos Pabos (Québec) G0C 2H0	1 000,00 \$
14.	Madame Hélène Caron Présidente Centre d'Équithérapie La Remontée 69, rue de Gaspé Est Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0	1 000,00 \$
15.	Madame Diane Mélnitzky 8880, rue de Tilly Laval (Québec) H7A 3X7	1 000,00 \$
16.	Madame Geneviève Gagnon Chef du programme d'aide et de suppléance à la communication Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier 1075, boul. Firestone, bureau 1000 Joliette (Québec) J6E 6X6	1 000,00 \$
17.	Monsieur Michel Bélanger 4620, rue des Cavaliers Sainte-Adèle (Québec) J8B 3H9	1 000,00 \$
18.	Madame Frances Champigny Présidente Association des personnes handicapées physiques de Cowansville et Région 495, rue du Sud, C. P. 307 Cowansville (Québec) J2K 3S8	1 000,00 \$
19.	Madame Nathalie Roussel Responsable à l'accessibilité universelle Comité consultatif de la politique d'accessibilité Ville de Victoriaville 1, rue Notre-Dame Ouest, C. P. 370 Victoriaville (Québec) G6P 1R2	1 000,00 \$
20.	Monsieur André Leclerc Président-directeur général Kéroul - Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte 4545, avenue Pierre-de Coubertin Montréal (Québec) H1V 3R2	10 000,00 \$

N ^o	Nom de l'organisme ou de la personne concernée	Montant attribué (\$)
21.	Madame Marie-Claude Tousignant Coordonnatrice du Service d'adaptation scolaire Cégep de l'Outaouais 333, boul. de la Cité-des-Jeunes Gatineau (Québec) J8Y 6M4	1 000,00 \$
22.	Madame Marie-Claude Roussin Conseillère aux communications Centre de réadaptation Lucie-Bruneau 2275, avenue Laurier Est Montréal (Québec) H2H 2N8	500,00 \$
23.	Madame Diane Milliard Directrice générale Association du Québec pour l'intégration sociale 3958, rue Dandurand Montréal (Québec) H1X 1P7	7 710,00 \$
24.	Madame Louise Langevin Directrice régionale Association régionale des loisirs des personnes handicapées de Laval 387, boul. des Prairies, bureau 215-A Laval (Québec) H7N 2W4	3 500,00 \$
25.	Madame Roxanne Périnet-Lacroix Coordonnatrice aux sports et aux activités-santé Adaptavie inc. 525, boul. Hamel Est, local F-122 Québec (Québec) G1M 2S8	4 148,00 \$
26.	Monsieur Jean-Eudes Cayouette 205, 66 ^e Rue Est Québec (Québec) G1H 1W1	5 000,00 \$
27.	Monsieur Daniel Deschênes Directeur général Association du Syndrome de Usher du Québec Bureau 202 2200, rue Crémazie Est Montréal (Québec) H2E 2Z8	1 500,00 \$
28.	Monsieur Richard Lavigne Directeur général Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec 2030, boul. Pie-IX, bureau 300 Montréal (Québec) H1V 2C8	6 000,00 \$
29.	Société canadienne du cancer 5151, boul. de l'Assomption Montréal (Québec) H1T 4A9	50,00 \$
30.	Fondation du CSLC-CHSLD de l'Érable 1331, rue St-Calixte Plessisville (Québec) G6L 1P4	50,00 \$
31.	Société canadienne du cancer 5151, boul. de l'Assomption Montréal (Québec) H1T 4A9	50,00 \$

N ^o	Nom de l'organisme ou de la personne concernée	Montant attribué (\$)
32.	Madame Wassyla Hadjabi Présidente Alliance des femmes handicapées 7360, avenue de Gaspé, app. 2 Montréal (Québec) H2R 1Z8	1 000,00 \$
33.	Monsieur Pierre Ferland 7268, rue Drolet Montréal (Québec) H2R 2C2	5 000,00 \$
34.	Madame Luciana Soave Directrice générale Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées 6462, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2S 3C4	1 000,00 \$
35.	Madame Élyse Claude Léveillé 649, rue de la Coulée Sainte-Julie (Québec) J3E 1J6	1 000,00 \$
36.	Madame Diane Milliard Directrice générale Association du Québec pour l'intégration sociale 3958, rue Dandurand Montréal (Québec) H1X 1P7	5 000,00 \$
37.	Madame Nadia Bastien Directrice générale Association de Montréal pour la déficience intellectuelle 633, rue Crémazie Est Montréal (Québec) H2M 1L9	1 200,00 \$
38.	Monsieur Jean-François Lessard Directeur général Entr'actes productions artistiques 870, avenue de Salaberry, bureau 109 Québec (Québec) G1R 2T9	1 000,00 \$
39.	Monsieur Mario St-Laurent Directeur général Association des propriétaires d'autobus du Québec 225, boul. Charest Est, bureau 107 Québec (Québec) G1K 3G9	1 000,00 \$
40.	Madame Luciana Soave Directrice générale Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées 6462, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2S 3C4	250,00 \$
	Total des sommes versées en 2012-2013	79 958,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 21

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- le poste initial;
- le salaire;
- le poste actuel, s'il y a lieu;
- la date de mise en disponibilité;
- les prévisions pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 21

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 22

Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2011-2012.

RÉPONSE NO 22

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 23

Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme, incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions 2013-2014.

RÉPONSE NO 23

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 24

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- le nom de la personne;
- le poste occupé;
- le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);
- l'assignation initiale;
- la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

RÉPONSE NO 24

Aucun membre du personnel de l'Office des personnes handicapées n'est dans cette situation.

QUESTION NO 25

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- le nom de la personne;
- le poste occupé;
- le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);
- l'assignation initiale; la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

RÉPONSE NO 25

Aucun membre du personnel de l'Office des personnes handicapées du Québec n'est affecté à des organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 26

Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :

- les clubs privés ou autres;
- les billets de saison, les loges;
- aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique etc.;
- sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.).

RÉPONSE NO 26

Journaux	1 033,46 \$
Revue mensuelles	18 967,66 \$
Publications papier et en format électronique	101,90 \$
Clubs privés ou autres	- \$
Billets de saison et loges	- \$
Sites spécialisé de recherche sur Internet (Eureka, etc.)	4 160,00 \$
Total :	24 263,02 \$

QUESTION NO 27

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- le nom du site Web;
- le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site;
- les coûts de construction du site;
- les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
- la fréquence moyenne de mise à jour.

Question 27 : Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

Le nom du site Web :

Office des personnes handicapées du Québec (www.ophq.gouv.qc.ca)

Le nom de la firme ou des personnes ayant conçu le site :

Centre des services partagés du Québec (CSPQ)

Les coûts de construction du site :

Le site *Office des personnes handicapées du Québec* a été construit en 2010 au coût de 68 000 \$ incluant sa version mobile. Aucuns autres frais de construction ne sont applicables pour ce site en ce qui concerne les exercices 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013.

Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Les coûts annuels de maintien et d'exploitation de la solution (hébergement) du site *Office des personnes handicapées du Québec* sont de l'ordre de 3 000 \$ et les coûts d'entretien applicatif avoisinent les 8 000 \$. La mise à jour du site est effectuée par l'édimestre et l'intégratrice Web de l'Office.

Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

Dans le site *Office des personnes handicapées du Québec*, la section dédiée au cyberbulletin *Express-O* a été modifiée en 2012 pour une somme avoisinant les 4 000 \$ afin que ledit cyberbulletin soit publié en HTML, et non en PDF, et ce, pour des raisons d'accessibilité.

La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de hits »)

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

La fréquence moyenne de mise à jour :

La mise à jour du site se fait sur une base quotidienne.

Le nom du site Web :

Services accessibles (www.formation.ophq.gouv.qc.ca)

Le nom de la firme ou des personnes ayant conçu le site :

Centre de services partagés du Québec (CSPQ)

Les coûts de construction du site :

Les coûts estimés sont de :

- 15 250 \$ pour 2011-2012;
- 54 473 \$ pour 2012-2013.

Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Les coûts estimés sont de 6 732 \$.

Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

Les coûts de modernisation ne sont pas estimés puisque le site en est à sa première version.

La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits ») :

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

La fréquence moyenne de mise à jour :

Aucune mise à jour n'a été réalisée puisque le site est encore en construction.

QUESTION NO 28

Nominations, depuis le 1^{er} avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres :

- la liste;
- les mandats;
- les contrats octroyés pour chaque mandat;
- le résultat du travail effectué;
- les échéances prévues;
- les sommes impliquées.

RÉPONSE NO 28

La liste :

M. Claude Gauthier

Le mandat :

Exécuter une vérification concernant l'octroi de la subvention accordée à l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH). Cette vérification devra notamment déterminer si la subvention accordée à l'AQRIPH a été utilisée conformément aux fins pour lesquelles elle a été octroyée.

Les contrats octroyés pour chaque mandat :

Un seul contrat a été octroyé pour ce mandat.

Le résultat du travail effectué :

Un rapport de vérification a été transmis à l'Office.

L'échéance prévue :

Le contrat a été signé le 4 juillet 2012 et a été réalisé le 19 juillet 2012.

Les sommes impliquées :

Les sommes impliquées sont de 5 125 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 29

Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites et rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

RÉPONSE NO 29

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a effectué aucune dépense pour les visites et les rencontres ministérielles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 30

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 :

- les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- le nombre total de demandes reçues;
- le nombre total de demandes rejetées;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

RÉPONSE NO 30

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2012-2013 des ministères et organismes gouvernementaux.

QUESTION NO 31

La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 31 août 2012 :

- le coût (déplacements, etc.);
- le nombre de ressources affectées;
- le nombre de rencontres;
- le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

RÉPONSE NO 31

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 32

La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 31 août 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

RÉPONSE NO 32

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 33

Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 33

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 34

Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014.

RÉPONSE NO 34

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 35

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement depuis le 31 août 2012 et prévisions 2013-2014.

RÉPONSE NO 35

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 36

Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

RÉPONSE NO 36

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.

QUESTION NO 37

Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.

Question 37 — Pour chaque ministère ou organisme, la liste des ententes signées depuis le 1er avril 2004 avec une ou des conférences régionales des élus. Indiquer la nature de l'entente, les sommes qui y sont associées, le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées, la ou les date(s) des versements et à quelles fins elles ont été consacrées.

ENTENTE SPÉCIFIQUE

Poursuivre l'Engagement jeunesse afin d'accroître la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)

Nature de l'Entente

La Stratégie d'action jeunesse (SAJ) 2009-2014 « Enrichir le Québec de sa relève » du gouvernement du Québec a établi, dans le cadre du Défi des régions, qu'un de ses moyens d'action est de « poursuivre l'Engagement jeunesse afin d'accroître la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes » et qu'en ce sens le Ministre accorde son soutien à la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine afin que ce moyen soit déployé dans la région 11, en collaboration avec les M/O et autres partenaires concernés. Il est convenu que certains partenaires de l'entente agissent en tant que *collaborateurs* seulement, tandis que d'autres sont également bailleurs de fonds.

L'Office des personnes handicapées du Québec fut partie de l'entente 2009-2011 (échue) à titre de partenaire collaborateur seulement. À noter que dans l'entente régionale Engagement jeunesse-GIM subséquente 2011-2014, l'Office ne fait plus partie de la convention. Toutefois, les collaborations se poursuivent de façon ponctuelle avec l'agent de liaison Engagement jeunesse dans la région 11.

Sommes associées (programme)

0 \$

La contribution de l'Office est autre que financière. L'Office contribue ainsi par son expertise et son temps consacrés dans le cadre de différents modes de concertation.

Modalité d'engagement :

Non applicable

Date(s) de versements

Non applicable

Fins auxquelles les sommes sont consacrées

Non applicable

ENTENTE SPÉCIFIQUE portant sur le développement social au Centre-du-Québec 2004-2007 (ci-après l'Entente)

Nature de l'Entente

L'Entente porte sur les modalités et les conditions rattachées à la participation financière des partenaires afin de favoriser la mise en œuvre de la démarche en développement social sur le territoire du Centre-du-Québec en mettant des ressources humaines, financières et matérielles à la disposition de ce secteur d'activité.

Sommes associées (programme)

Sous réserve de la disponibilité des crédits et de l'évaluation annuelle, contribuer, dans le cadre du Programme de subventions à l'expérimentation (PSE) ou du Programme de soutien aux organismes de promotion (SOP), à la mise en œuvre de l'entente spécifique jusqu'à concurrence d'une somme totale de 30 000 \$ sur trois ans, de la façon suivante :

- un montant de 10 000 \$ au cours de la période débutant le 1er août 2004 et se terminant le 31 juillet 2005;
- un montant de 10 000 \$ au cours de la période débutant le 1er août 2005 et se terminant le 31 juillet 2006;
- un montant de 10 000 \$ au cours de la période débutant le 1er août 2006 et se terminant le 31 juillet 2007.

Modalité d'engagement :

Sur présentation et acceptation de projets déposés dans le cadre des travaux du Comité régional en développement social Centre-du-Québec (CRDS) et sur présentation et acceptation de ces projets par l'Office, dans les paramètres du Programme PSE et SOP.

Date(s) de versements

Aucune somme versée

Fins auxquelles les sommes sont consacrées

Aucune somme versée

ENTENTE SPÉCIFIQUE portant sur le développement social au Centre-du-Québec 2007-2010

Nature de l'Entente

L'Entente a pour objet de mettre en commun des ressources financières et autres dans le respect des mesures, programmes et normes de gestion applicables aux parties concernées aux fins de mettre en œuvre le Plan d'action triennal 2007-2010 du Comité régional en développement social (CRDS).

Sommes associées (programme)

Sous réserve de l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec des crédits budgétaires nécessaires, et sans restreindre de quelque façon son pouvoir décisionnel, contribuer, dans le cadre du Programme de subventions à l'expérimentation (PSE) ou du Programme de soutien aux organismes de promotion (SOP), à la mise en œuvre de l'entente spécifique jusqu'à concurrence d'une somme totale de 30 000 \$ sur trois ans, de la façon suivante :

- un montant de 10 000 \$ au cours de la période débutant le 1er août 2007 et se terminant le 31 mars 2008;
- un montant de 10 000 \$ au cours de la période débutant le 1er avril 2008 et se terminant le 31 mars 2009;
- un montant de 10 000 \$ au cours de la période débutant le 1er avril 2009 et se terminant le 31 mars 2010.

Modalité d'engagement :

Sur présentation et acceptation de projets déposés dans le cadre des travaux du CRDS Centre-du-Québec et sur présentation et acceptation de ces projets par l'Office dans les paramètres du Programme PSE et SOP.

Date(s) de versements

Août 2008 : Regroupement des organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec (10 000 \$)

Fins auxquelles les sommes sont consacrées

Programme SOP : Étude régionale sur le logement afin de documenter la situation des personnes handicapées et d'émettre des recommandations et des pistes de solution aux niveaux régional et local.

ENTENTE SPÉCIFIQUE portant sur le développement social au Centre-du-Québec 2010-2015

Nature de l'Entente

L'Entente a pour objet de mettre en commun des ressources financières et autres dans le respect des mesures, programmes et normes de gestion applicables aux parties concernées aux fins de mettre en œuvre la planification stratégique quinquennale 2010-2015 du Comité régional en développement social (CRDS) et la mise à jour des plans d'action annuels. Elle détermine le rôle et les responsabilités des parties.

Sommes associées (programme)

Sous réserve de l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec des crédits budgétaires nécessaires, et sans restreindre de quelque façon son pouvoir décisionnel, contribuer, dans le cadre du Programme de subventions à l'expérimentation (PSE) ou du Programme de soutien aux organismes de promotion (SOP), à la mise en œuvre de l'entente spécifique jusqu'à concurrence d'une somme totale de 50 000 \$ sur cinq ans, de la façon suivante :

- un montant de 10 000 \$ au cours de l'année financière 2010-2011;
- un montant de 10 000 \$ au cours de l'année financière 2011-2012;
- un montant de 10 000 \$ au cours de l'année financière 2012-2013;
- un montant de 10 000 \$ au cours de l'année financière 2013-2014;
- un montant de 10 000 \$ au cours de l'année financière 2014-2015.

Modalités d'engagement :

Sur présentation et acceptation de projets déposés dans le cadre des travaux du CRDS Centre-du-Québec et sur présentation et acceptation de ces projets par l'Office, dans les paramètres du Programme PSE et SOP, et en lien avec les défis et priorités de la politique gouvernementale À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité.

Date(s) de versements

Aucune somme versée à ce jour

Fins auxquelles les sommes sont consacrées

Aucune somme versée à ce jour

ENTENTE ADMINISTRATIVE pour le maintien et l'intégration en emploi des personnes handicapées 2009-2012 pour la région de la Mauricie

Nature de l'entente

Les signataires de cette entente, signée en juin 2009, sont la Conférence régionale des élus de la Mauricie, Emploi-Québec, le Service externe de main-d'œuvre de la Mauricie et l'Office. Cette entente était d'une durée de 3 ans et a pris fin le 30 juin 2012.

Celle-ci précise la portée des engagements des parties à la mise en œuvre de priorités d'action visant la sensibilisation et la promotion pour l'intégration et le maintien au travail des personnes handicapées sur le territoire de la Mauricie.

« Les parties s'entendent pour collaborer à une démarche visant la mobilisation des acteurs du marché du travail autour d'objectifs communs tels que la sensibilisation de la population et des acteurs du marché du travail, la reconnaissance et le développement du potentiel des personnes handicapées, la réduction des obstacles à l'intégration et au maintien au travail tel qu'énoncé dans les principes directeurs de la Stratégie nationale. »

Sommes qui y sont associées

0 \$

La contribution de l'Office est autre que financière. L'Office contribue avec son expertise et son temps de participation.

Le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées

Non applicable

La ou les date(s) des versements

Non applicable

À quelles fins

Non applicable

ENTENTE DE PARTENARIAT : Parcours d'intégration en service de garde pour les jeunes de 0 à 21 ans ayant des besoins particuliers au Bas-Saint-Laurent.

Nature de l'entente

Les sommes investies dans cette entente ont été consacrées à la réalisation du Parcours d'intégration en service de garde pour les enfants ayant des besoins particuliers au Bas-Saint-Laurent. Ce projet avait comme objectifs, d'une part, de favoriser un accès généralisé aux services de garde pour les jeunes de 0 à 21 ans ayant des besoins particuliers au Bas-Saint-Laurent et, d'autre part, développer une meilleure concertation entre les partenaires lors des transitions d'un groupe d'âge à l'autre, et ce, afin de s'assurer de la continuité de services lors des passages d'un niveau à l'autre.

Sommes associées pour 2010-2011

Entente globale réunissant 9 partenaires dont l'Office a contribué pour un montant de 25 000 \$. Le dernier versement au montant de 6 250 \$ a été effectué le 7 septembre 2010.

En vertu du programme

Programme de subvention à l'expérimentation.

À quelles fins

La subvention versée par l'OPHQ a servi essentiellement à payer le salaire et les avantages sociaux de la chargée de projet, embauchée pour la réalisation de l'étape 4 du projet, soit la Recherche-action sur l'expérimentation du Guide du Parcours d'intégration (diffusion, appropriation et validation de l'outil dans les réseaux concernés).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 38

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

RÉPONSE NO 38

Le montant total pour les primes au rendement et les bonis pour 2012-2013 est de 12 595.92 \$ pour les professionnels.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 39

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ.

PLQ : incluant des montants versés pour bris de contrat.

RÉPONSE NO 39

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a versé aucune prime de départ pour 2012-2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 40

Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée ?

- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
- Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.

RÉPONSE NO 40

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a pas de cadre ou de dirigeant qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

QUESTION NO 41

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de vérification octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- l'échéancier;
- le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 41

La réponse à cette question est fournie à la question n° 8.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 42

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- la ou les dates des travaux;
- les coûts;
- le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

RÉPONSE NO 42

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 43

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.

RÉPONSE NO 43

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 44

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

RÉPONSE NO 44

La réponse à cette question est fournie aux questions 15c et 15f.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 45

Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014.

RÉPONSE NO 45

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

QUESTION NO 46

Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite; la démission; la révocation pour incompétence; la révocation pour incapacité; la fin d'emploi; le décès; la mise à pied; la destitution; toute autre raison.

RÉPONSE NO 46

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION NO 47

Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds.

RÉPONSE NO 47

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.